Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503220-20251208-2025_12_062-DE

Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 08 décembre 2025

Date de convocation : 04 décembre 2025

Affiché le : 04 décembre 2025

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 15

Le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame Christine ROGER, Maire.

Présents : Mme Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M. Gilbert MÉNARD, Mme Claude DEMAY, M. Patrice BIGOT, M. Frédéric JAUNASSE, M. Sylvain MARTINHO, Mme Amélie COUPEL, Mme Caroline BERNIER, Mme Ludivine MAINE, M. Christophe QUENTIN, M. René BOURGUIGNON et M. Frédéric BERTIN formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Laure COQUARD, M. Thierry CHENORIO

Absents :

Pouvoirs : Mme Laure COQUARD donne pouvoir à M. Christophe MACÉ; M. Thierry CHENORIO donne pouvoir à M. Gilbert MÉNARD

Mme Amélie COUPEL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2025-12-062 : Fourrière animale : renouvellement du contrat de concession « Chenil Service »

Par un courrier du 15 septembre 2025, le groupe SACPA – CHENIL SERVICE indique que le contrat de capture et de gestion de fourrière animale arrive à échéance à la date du 31 décembre 2025.

Le groupe SACPA – CHENIL SERVICE propose le renouvellement de ce contrat pour une période allant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé 3 fois sans toutefois dépasser quatre années (fin le 31/12/2030). La redevance annuelle s'élève à 1131 € HT, révisable tous les ans au mois de janvier.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le contrat proposé par le groupe SACPA – CHENIL SERVICE

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213503220-20251208-2025_12_062-DE

- autorise madame le Maire à signer ce contrat

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 08 décembre 2025.

Madame la secrétaire de séance,
Mme Amélie COUPEL

Madame le Maire,
Mme Christine ROGER.

